

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

74135  
Objet

REPRESENTANTS DE LA VILLE  
AU SEIN DU CONSEIL  
d'ADMINISTRATION DES  
PORTS DE PLAISANCE DU  
PONANT

DATE DE CONVOCATION

17 octobre 1974

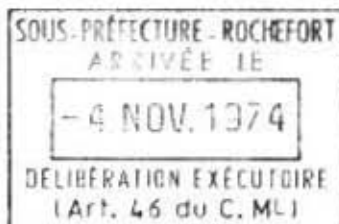
DATE D'AFFICHAGE

17 Octobre 1974

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le vingt cinq octobre à 18 heures -

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M on sieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE,  
MM. BOUCHET, DOMEQ, BERLAND, BROTEAU, LACHAUD, DOIREAU, MONTRON,  
LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET, DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE,  
BOUTET, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. STIPAL  
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. Me BARDE, M. RIVIERE, M. BUJARD, M. PAPEAU ,

M M. MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 26 Juillet 1974, M. le Président de  
l'Union des Ports de Plaisance du PONANT a indiqué que  
conformément aux dispositions des articles 9,13 et 14 des  
Statuts de cette Union, chaque Port de Plaisance doit être  
représenté au Conseil d'Administration par deux délégués .

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- propose :

- M. le Colonel BUCHET , Adjoint au Maire de ROYAN, chargé  
des Questions portuaires,
- M. Roger BOUTIN, Président de la Société des Régates ,  
gestionnaire du Port de Plaisance de ROYAN,

comme délégués pour siéger au Conseil d'Administration de  
l'Union des Ports de Plaisance du PONANT .

./..

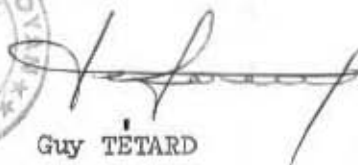
- accepte les Statuts de l'Union adoptés par l'Assemblée Générale constitutive, réunie à PARIS, le 20 mai 1974, qui prévoit entre autres dans son article 2, une cotisation annuelle de 100 F par Port adhérent.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre M.M. les Membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



  
Guy TÉTARD